

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RIMOUSKI

Chasse du chevreuil

Le bureau régional du ministère de l'Environnement et de la Faune à Rimouski tient à rappeler aux chasseurs sportifs que la chasse du cerf est toujours interdite dans les deux zones 1 et 2 de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Cette mesure vise à redresser les populations de cerfs décimés au cours des dernières années par la prédation du coyote et des hivers trop rigoureux.

RIVIÈRE-TROIS-PISTOLES

Création de 13 emplois

Le Bureau fédéral de développement régional du Québec a accordé une aide financière de 100 000 \$ aux propriétaires de la compagnie A.R.C. Résins Corporation située dans les anciens locaux de l'usine laitière Lactel à Rivière-Trois-Pistoles. L'usine, qui a nécessité des coûts d'investissement d'un peu plus de 1 million \$, fabrique de la résine phénolique en poudre utilisée dans la fabrication de contreplaqué et de panneaux gautrés. Treize emplois ont été créés.

SEPT-ÎLES

« Nuit étoilée »

Le Musée régional de la Côte-Nord à Sept-Îles lance son rendez-vous artistique de la période des fêtes qui se déroulera sous le thème « Nuit étoilée ». Ainsi, la population de la région pourra confectionner ses propres étoiles pour décorer son environnement en vue de cette période de réjouissance. Les ateliers se tiendront les 9 et 16 novembre au musée régional au coût de 16 \$. Les personnes intéressées par cette activité doivent s'inscrire en composant le 968-2070.

SAINT-FÉLICITÉ

Amendes pour des déchets

Un citoyen de Sainte-Félicité, Georges Desjardins, a payé 200 \$ d'amendes pour avoir toléré en août 1992 et en juin 1993 des déchets sur son terrain situé au 134, route 132 Ouest. Il a reconnu sa culpabilité à la suite d'une poursuite pénale intentée contre lui par le procureur général du Québec, en vertu du Règlement sur les déchets solides.

GASPÉ

Bernier consulte

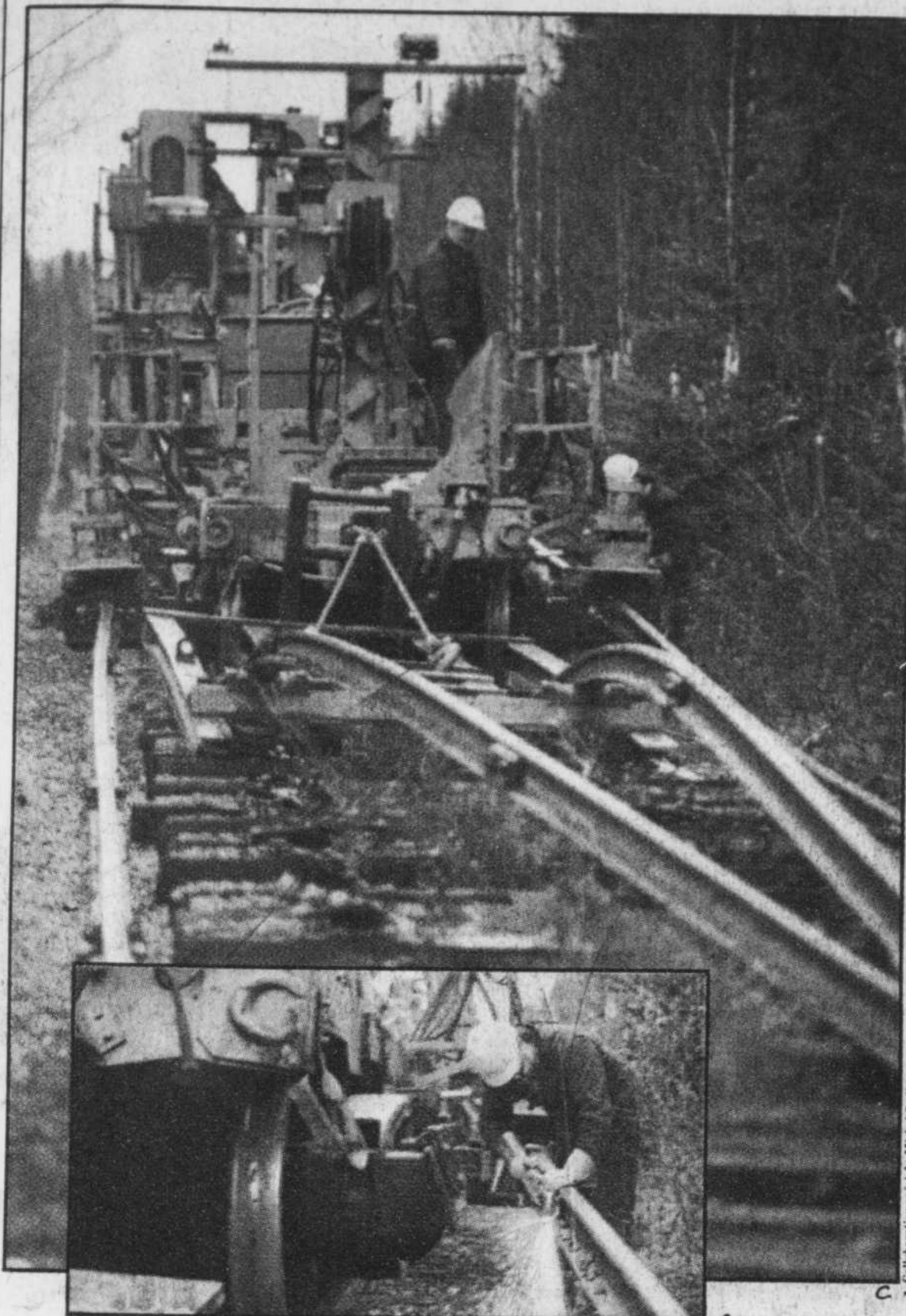
Le député fédéral de Gaspé, Yvan Bernier, organise des consultations publiques sur la réforme des programmes sociaux du ministre Lloyd Axworthy. Les organismes qui veulent prendre part à ces auditions qui auront lieu au Pavillon Cantin de Gaspé, le jeudi 17 novembre 19 h, doivent s'inscrire au bureau du député avant mardi prochain.

SAINT-PASCAL

Minisommet économique

La Commission de développement industriel et touristique de la ville de Saint-Pascal-de-Kamouraska organise un minisommet économique qui aura lieu lundi 14 novembre à 19 h au centre communautaire Robert-Côté. On y fera lors le point sur les réalisations obtenues depuis le dernier sommet ainsi que sur les priorités à retenir.

Démantèlement d'une voie ferrée



Le Canadien National a entrepris, ces jours derniers, à Saint-Raymond, le démantèlement de la voie ferrée désaffectée qui relie cette municipalité du nord du comté de Portneuf à celle de Shannon, au nord de Québec, sur une distance de 34 kilomètres. Ce couloir pourrait éventuellement servir pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle pouvant accueillir les cyclistes et motoneigistes. Quatre semaines de travail seront nécessaires pour soulever les rails du tronçon avec l'aide d'un engin qui vaut 1 million \$. Cette immense machine de 800 mètres de longueur, inventée par les employés du CN, permet de démanteler les rails avec moins de dix employés en fonction. Elle peut enlever les rails et les charger au fur et à mesure que le convoi recule. En mortaise, un employé du CN coupe le rail à l'aide d'un chalumeau. Entièrement pensée par les employés du CN, cette machine qui fait 800 mètres de long permet à partir de son point de non-retour. Grâce à cette invention, seule une poignée de travailleurs est nécessaire à l'exécution des travaux de démantèlement d'une ligne complète.

L'ATR réclame une réglementation

Trop de gîtes touristiques en Gaspésie

MATANE — Le président du conseil d'administration de l'Association touristique de la Gaspésie, Denis Blanchette, ne voit qu'une solution pour régler la prolifération des gîtes touristiques de trois chambres et moins tant dans la région qu'ailleurs au Québec.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

Selon lui, l'industrie touristique est unanime à réclamer l'intervention de Tourisme Québec pour réglementer les gîtes touristiques laissés pratiquement à eux-mêmes, à moins qu'ils ne fassent partie de la fédération des Agritours ou d'un autre regroupement.

« C'est à l'État à prendre ses responsabilités, clame M. Blanchette. Nous allons d'ailleurs rencontrer la ministre déléguée au Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, et lui faire part de nos revendications, lors d'une rencontre provinciale des ATR en fin de semaine. Idéalement, dit-il en substance, Tourisme Québec devrait exiger un permis d'hôtellerie pour tous les établissements d'une chambre et plus. Nous n'aurions plus alors à nous occuper des plaintes dans ce secteur. Du même coup, avance M. Blanchette, Tourisme Québec réglerait le problème des gîtes qui opèrent au noir et qui ne contribuent pas à l'économie québécoise. »

M. Blanchette souligne que les propriétaires pourraient, s'ils le désirent, adhérer à un regroupement

régional ou à un réseau comme Agritours pour donner une « plus value » à leur gîte.

Polémique

Depuis quelques semaines, l'ATR de la Gaspésie est au cœur d'une polémique entourant l'acceptation ou non comme membres les gîtes qui ne sont pas accrédités par Agritours.

Onze propriétaires faisant partie de la nouvelle Association des gîtes de la Gaspésie veulent profiter des services de l'ATR, mais cette dernière s'y objecte toujours et maintient son règlement interne. Pour l'ATR, il y a de la qualité des services offerts par ce type d'établissement, voire de la protection de l'industrie du « Bed & Breakfast ».

« Nous ne rejetons pas du revers de la main la demande de cette nouvelle association mais, signale M. Blanchette, nous voulons auparavant une démonstration de sa façon de fonctionner, de sa structure et de ses services. Nous voulons nous assurer que le consommateur sera bien servi. Ce n'est pas notre intention de protéger le réseau Agritours mais pour le moment c'est le seul qui nous offre une certaine garantie de satisfaction. »

Baie-Comeau

Martel accroît sa majorité

BAIE-COMEAU — Le dépouillement officiel des boîtes de scrutin à Baie-Comeau accorde une plus grande majorité au nouveau maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, sur son plus proche adversaire Camille St-Pierre.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

La majorité de M. Martel passe de 36 à 95 votes. Le président des élections, M. Sylvain Ouellet, explique que cette correction est attribuable à une inversion de chiffres dans les résultats transmis par un bureau de vote qui accorde un écart de 51 voix favorables à M. Martel. De plus, huit bulletins avaient été octroyés par erreur à M. St-Pierre.

Le dépouillement officiel donne donc 44,89 % des votes au nouveau maire contre 44,03 % au candidat défait de l'Équipe municipale, M. Camille St-Pierre. Le parti qui était au pouvoir depuis 1982, le Nouveau Parti municipal, a recueilli seulement 11 % des suffrages. Le taux de participation s'élève à 63 % à Baie-Comeau alors que les deux dernières élections cumulaient un taux de votation de 74 %.

Les résultats du scrutin diffèrent d'un sondage CROP effectué entre le 27 et 30 octobre pour le compte du journal local l'Objectif. Ce sondage, publié la veille des élections, mettait le candidat Camille St-Pierre en avance avec 47 % des intentions. Le nouveau maire élu recevait 41 % des voix et Alain Blackburn 12 %. M. Claude Gauthier, de la maison CROP, se dit tout même satisfait des conclusions puisqu'ils correspondent aux résultats du vote en tenant compte de la marge d'erreur de 4 %.

Martel et ses intentions

Interrogé hier, le nouveau maire Martel affirme qu'il maintient ses priorités. Baie-Comeau devra se serrer la cein-

ture puisque l'indépendant s'attaque immédiatement à la rédaction du budget municipal. M. Martel compte bien régler aussi le dossier des cinq fonctionnaires qui entament une poursuite contre la ville et l'ex-maire Roger Thériault.

M. Martel devra attendre à jeudi avant de savoir s'il y aura un dépouillement judiciaire à la mairie. M. St-Pierre a quatre jours pour présenter sa requête.

La prestation de serment des nouveaux élus devrait avoir lieu vendredi et le premier conseil municipal devrait se réunir le 21 novembre.



Claude MARTEL

Le système de comptage des votes sera analysé à Amqui

AMQUI — Au cours de son prochain mandat, le conseil municipal d'Amqui analysera le présent système d'élections qui fait en sorte que tous les conseillers sont élus au suffrage universel, par opposition au système de quartiers qui prévaut dans la plupart des municipalités du Québec.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Cette réévaluation ne découle toutefois pas seulement des délais occasionnés par le suffrage univer-

sel lors du décompte des votes de dimanche, indique le maire Gaëtan Archambault.

Ce décompte a duré quatre heures. Les contribuables et les membres de la presse ont attendu

jusqu'à 23 h avant d'avoir les résultats officiels, dont la victoire de M. Archambault par 548 voix contre Françoise Tremblay.

« Si on regarde l'histoire récente d'Amqui, on note qu'il y a déjà eu des quartiers. Cette formule a été délaissée parce qu'elle éliminait des bons candidats quand il y en avait plus d'un par quartier », explique le maire à propos de l'époque antérieure à sa venue en politique, en 1984.

C'est avec la fusion Amqui-Saint-Benoît en 1990 qu'un système de zone a été instauré de nouveau, le temps d'un mandat. Trois conseillers représentaient la ville et trois autres, l'ancienne paroisse, entre 1990 et cet automne.

« Le suffrage universel a été instauré cette année dans le but de dissiper la ville et la paroisse. Mais tout le monde a été pris par surprise parce que ça fait plus de bulletins de votes à compter. Le système est à rediscuter », conclut le docteur Archambault.

Aussi long à Sayabec

Le décompte a aussi été très long, pour les mêmes raisons, à Sayabec, où le maire sortant et préfet de la MRC de la Matapédia Jean-Yves Pelletier a été reporté au pouvoir pour un deuxième mandat.

M. Pelletier a récolté 723 voix, contre 408 pour Charles Bouillon. Le taux de participation, à 71 %, a été exceptionnel pour des élections municipales.

Marie Hallé, Francis Ouellet, Jean-Pierre Desjardins, Richard Hallé et Mariette Dupéré ont remporté les sièges qui étaient en jeu dimanche.

**Saint-Marc-du-Lac-Long
Chevrette donne deux mois pour mettre fin à la chicane**

SAINT-MARC-DU-LAC-LONG — Le ministre des Affaires municipales du Québec, Guy Chevrette, donne jusqu'à la fin de janvier aux membres du conseil municipal de Saint-Marc-du-Lac-Long pour en venir à harmoniser leur travail de gestion municipale.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

C'est en substance le contenu du message qui a été envoyé hier par le ministre Guy Chevrette au maire et aux conseillers municipaux de cette municipalité de 500 citoyens du Témiscouata.

Shirley Bishop, attachée de presse du ministre, a déclaré au SOLEIL qu'une lettre a aussi été adressée à la secrétaire-trésorière, Mme Claudette Beaulieu, l'incitant à être au service de tous les conseillers et non d'un seul.

Le rapport d'enquête du ministère des Affaires municipales récemment rendu public concluait que les faits avancés par les plaignants ne démontraient pas « d'irrégularités administratives généralisées dans la gestion et l'administration de la municipalité bien que certaines pratiques pourraient être révisées par souci d'une meilleure efficacité ». Le document est toutefois expurgé de sa partie à incidence judiciaire.

La municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long est aussi sous le coup d'une procédure judiciaire concernant l'octroi sans appel d'offres d'un contrat de pavage.

Élections animées dans 3 CS

RIMOUSKI — Les élections scolaires du 20 novembre dans la région du Bas-Saint-Laurent seront particulièrement animées dans les commissions scolaires de Matane, de la Mitis et de Jean-Chapais (secteur de Kamouraska).

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Mais ce n'est toutefois là que l'exception car sur les 141 postes de commissaires à pourvoir dans toute cette région, 75 % ont été élus sans opposition dimanche lors de la fin des mises en candidature.

C'est sans contredit à la CS de Matane, avec dix des 15 postes qui iront au suffrage universel, où l'intérêt est le plus grand pour la chose scolaire. Un total de 24 candidatures.

Dans les territoires de la Mitis et de Jean-Chapais, cinq postes de commissaires iront en élection sur les 11 postes à pourvoir.

Fait inusité, deux postes de commissaires devront être désignés par le ministre de l'Éducation, l'un dans les Basques, l'autre dans la Vallée de la Matapédia.

À la CS de Matane, la dernière élection scolaire avait aussi été chaudement disputée avec 13 postes au suffrage universel. Aucun parti ou aucune équipe ne s'affronte en 1994 sauf que les commissaires sortants font face à une mobilisation du comité de parents.

Sa présidente, Mme Maud Bernier, a incité les parents lors d'un rassemblement le 12 octobre à se présenter aux élections scolaires pour insuffler une énergie nouvelle au conseil des commissaires. « Les parents ont du pouvoir et ils ne le prennent pas même s'il y a une bonne collaboration de la part de la CS. »

La lutte électorale la plus effacée sera celle qui se déroulera dans le territoire de La Neigette-Rimouski et de la Vallée de la Matapédia avec un seul poste de commissaire qui sera en élections. À Rivière-du-Loup, il n'y en aura que deux, les 15 autres ayant été élus sans opposition.

Le nombre de postes sujets au suffrage universel sera de deux à la CS du Témiscouata et de trois chacun dans les CS des Frontières, de La Pocatière et des Montagnes.

Fondation de l'hôpital de Matane

Bon coup de pouce des Langlois

MATANE — La famille René Langlois a donné tout un coup de pouce à la Fondation de l'hôpital de Matane pour l'achat d'un tomodynamomètre (scanner) pour lequel le ministère de la Santé et des Services sociaux contribuera tout autant.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

À elle seule, cette famille dont le père demeure à Saint-Ulric a versé 50 000 \$, soit près du quart des 222 282 \$ encaissés ou en promesse de dons depuis le lancement de la campagne de financement.

En un an, la Fondation a atteint 55 % de son objectif de 400 000 \$ sur trois ans. Le président, Gérard Lavoie, est donc très optimiste quant à l'atteinte de l'objectif pour l'acquisition du tomodynamomètre en décembre 1995 et son entrée en service peu de temps après.

Membre du Comité spécial de la campagne de financement, le courtier d'assurances Magella Gagné explique que la famille René Langlois a compris l'utilité d'un tomodynamomètre dans la région lorsqu'un membre proche de leur famille a eu besoin d'un tel équi-



Un des membres du Comité spécial de la campagne de financement, Magella Gagné, M. Jean-Guy Langlois, M. et Mme René Langlois, en compagnie du président de la Fondation, Gérard Lavoie.

pement lors d'un séjour aux États-Unis.

Possédant une usine de transformation de produits de la mer ainsi que des bateaux de pêches, M. Langlois et ses enfants ont décidé de s'impliquer dans cette cause humanitaire. « Un pareil don en argent comptant a surpris bien du monde, signale M. Gagné. Pourtant, M. Langlois, qui est à l'aise

financièrement, a la réputation d'un gars généreux. Il vient d'ailleurs de contribuer au projet de l'Hôtellerie régionale de l'Est du Québec relié au Centre du cancer du Centre hospitalier de Rimouski en achetant plusieurs briques au montant de 200 \$ chacune. »

La santé : un bien précieux
Voyant la santé comme le bien

le plus précieux, le président de la Fondation, Gérard Lavoie, estime que ce don substantiel et tous les autres contribuent à assurer le bien-être de la population de la MRC de Matane. C'est d'ailleurs l'objectif premier de la fondation créée il y a dix ans.

Grâce au tomodynamomètre qui sera installé dans la salle au nom de la famille René Langlois, quelque 200 personnes éviteront à chaque année de rendre à Rimouski ou ailleurs pour l'utilisation de cet appareil qui permet une investigation plus approfondie. Le Centre hospitalier de Matane prévoit effectuer environ 750 examens de tomodynamométrie par année.

La directrice de la Fondation, Mireille Lavoie, précise qu'au cours de la dernière année, l'organisme a eu des revenus de 170 681 \$ et des dépenses de 26 235 \$ pour un excédent de 127 331 \$ si l'on tient compte d'une contribution de 17 115 \$ à l'achat d'équipement. En plus des souscriptions qui se sont élevées 76 220 \$, les revenus proviennent principalement de l'encan (37 244 \$), de la course des p'tits canards (19 849 \$) et des dons « In Memoriam » (18 142 \$). La prochaine activité d'importance consistera en l'encan annuel, le dimanche 20 novembre à 13 h, aux Galeries du Vieux-Port, avec les animateurs Alain Ouellet et Paul Massicotte.



Jeep Grand Cherokee Laredo 1995, 4x4

29 995\$*

Transport : 670\$ en sus

OU LOCATION

CLÉ D'Or

445\$**

par mois
Terme de 30 mois.
Versement initial de 3 617\$.

- Coussin de sécurité côté conducteur
- Moteur 4 L, 190 ch
- Freins à disques antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique à 4 rapports
- 4 roues motrices Selec-Trac®
- Climatiseur
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande
- Jantes en aluminium
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Porte-bagages et plus encore...

Seul un Jeep® est un Jeep



Ensemble 26K

Le Jeep classique



Ensemble 26E

Jeep Cherokee Sport 1995, 4 portes, 4x4

24 695\$*

Transport : 670\$ en sus

OU LOCATION

CLÉ D'Or

395\$**

par mois
Terme de 30 mois.
Versement initial de 2 678\$.

- Coussin de sécurité côté conducteur
- Moteur 4 L, 190 ch
- Boîte automatique à 4 rapports
- 4 roues motrices Selec-Trac
- Climatiseur
- Radio-cassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Cache-bagages
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Volant inclinable gainé de cuir
- Porte-bagages et plus encore...

Jeep YJ Rio Grande 1995, 4x4

16 995\$*

Transport : 600\$ en sus

OU LOCATION

CLÉ D'Or

325\$**

par mois
Terme de 30 mois.
Versement initial de 1 635\$.

- Moteur 2,5 L, 123 ch
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- 4 roues motrices Command-Trac®
- Toit rigide
- Sièges baquets et banquette arrière
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Direction assistée
- Dégivreur de lunette arrière
- Réservoir à essence de 76 litres
- Moquette pleine grandeur et plus encore...

Le Jeep original



Ensemble 23X

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

Le concessionnaire Jeep et Eagle de votre région.
Quelqu'un de fiable.



* Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. ** Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-dessus.
Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée.
Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km.

Cap-Chat hésite à reconfirmer son adhésion

CAP-CHAT — Les élus municipaux de Cap-Chat hésitent à reconfirmer leur adhésion à la structure de développement économique de la MRC Denis-Riverin.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« La décision finale devrait être prise au cours des prochaines semaines, affirme le maire de Cap-Chat, Jean-Yves Bérubé. Nous souhaitons élaborer une approche positive pour bonifier le développement économique des dix localités de la MRC au cours des trois prochaines années. » Entre-temps, la ville supporte la structure de développement, jusqu'au 31 décembre.

Sans forcer la main aux élus de Sainte-Anne-des-Monts — seule localité qui s'est retirée de la structure de développement — les élus cap-chatiens souhaitent le retour des Annemontois. « Une véritable concertation régionale permettrait de réduire les coûts ou assurer l'embauche d'un second agent de développement, à mi-temps », croit M. Bérubé.

La municipalité de Cap-Chat verse plus 25 000 \$ pour le maintien d'une structure de développement économique. « Le retour de Sainte-Anne-des-Monts ramènerait la facture à 14 000 \$. Mais nous pourrions toutes verser la même quote-part et augmenter d'autant l'efficacité de la structure. »

Les dix localités qui composent la MRC Denis-Riverin financent la structure de développement depuis la cessation temporaire des activités du Conseil économique des Berges, en 1993. L'organisme ne répondait plus aux critères d'admissibilité exigés par le gouvernement provincial pour le versement d'une subvention de fonctionnement.

Nouvelle orientation des négociations dans la LNH

□ La Presse canadienne a rapporté hier que les négociations dans la Ligue nationale de hockey entre les joueurs et les propriétaires avaient pris une nouvelle tournure, lors de la reprise des pourparlers, hier à New York. Les négociateurs des deux parties ont décidé d'aborder d'autres sujets que celui du système de taxation, sur lequel ils n'arrivaient pas à trouver un terrain d'entente. Les questions qui ont été abordées durant sept heures de discussions été l'autonomie des joueurs, l'arbitrage salarial et les contrats garantis. Par ailleurs, les équipes des négociateurs se sont élargies. Du côté patronal, le directeur général des Flyers de Philadelphie Bobby Clarke et son homologue des Devils du New Jersey Lou Lamoriello se sont joints au commissaire Gary Bettman alors que Mike Gartner et Ken Baumgartner, respectivement président et vice-président de l'Association des joueurs, accompagnaient leur directeur exécutif Bob Goodenow.

page S-3



**Le Tigre
rugirait
sous peu
à Québec**

page S-3



Seattle retrouve son stade

Les amateurs de sport de Seattle ont pu prendre place dimanche dans le Kingdome, le stade couvert dont ils avaient été privés depuis quatre mois. Le Kingdome avait dû être fermé pour des raisons de sécurité après la chute de tuiles du plafond. Les partisans des Seahawks de Seattle ont alors vu leur équipe perdre leur match contre les Bengals de Cincinnati.

C.



**Béliveau
parle de
son livre**

page S-8



**Legault
empoche
20 000 \$**

page S-2

Dazé ne jouerait pas contre Daigle

page S-2

Reprise jeudi du dialogue dans le baseball majeur

Les négociations s'annoncent ardues

NEW YORK (AP) — Les négociateurs en chef dans le conflit du baseball majeur sont peut-être loin sur certains points mais ils seront au moins près de leurs domiciles jeudi quand les négociations reprendront en présence du médiateur W.J. Usery.

La séance de négociations aura lieu dans un centre de conférence à Rye Brook, dans l'État de New York. La ville de banlieue, près de la frontière du Connecticut et du comté de Westchester, est le lieu de résidence du chef de l'Association des joueurs, Donald Fehr. Le négociateur patronal, Richard

Ravitch, habite à Pound Ridge, un autre communauté du comté de Westchester.

Usery a dit que la séance pourrait durer toute la journée et que les deux parties seraient plus disponibles là qu'ils ne l'auraient été dans Manhattan.

« Le médiateur voulait que les deux parties se rencontrent

hors de la ville », a dit Eugene Orza, le no 2 de l'Association des joueurs.

On s'attend à ce que les négociations durent jusqu'à dimanche, ce qui serait la première rencontre s'étendant sur deux jours de suite depuis les 24 et 25 août. Il n'y a eu que quatre séances de négociations depuis le déclenchement de la grève le 12 août et une seule séance depuis le 9 septembre, cinq jours avant l'annulation de la Série mondiale pour la première fois depuis 1904.

La plupart des négociations ont eu lieu dans un hôtel de Manhattan à plusieurs coins de rue des bureaux de l'Association des joueurs et du comité patronal des relations avec les joueurs.

Lors de la seule séance formelle depuis la nomination d'Usery, les deux parties se sont rencontrées à Washington.

Les opposants ne s'attendent pas à ce que beaucoup de progrès soient réalisés durant ces discussions.

La proposition patronale, faite le 14 juin, inclut l'imposition d'un plafond salarial, un concept que les joueurs ont dit qu'ils n'accepteront jamais.

La dernière proposition des joueurs, faite le 8 septembre, comprend l'imposition d'une taxe d'environ 1,5 % sur la masse salariale et les revenus des équipes les plus riches. La somme d'argent ainsi récupérée serait redistribuée aux équipes opérant dans les petits marchés.

Mackanin nommé gérant des Lynx

MONTREAL (PC) — Pete Mackanin, joueur de champ intérieur avec les Expos de 1975 à 1978, a été nommé hier gérant des Lynx d'Ottawa, filiale AAA des Expos.

Mackanin, 43 ans, succède à Jim Tracy, qui se joindra aux Expos à titre d'adjoint au gérant Felipe Alou.

Tim Johnson, qui occupait ce poste depuis deux ans, vient de quitter les Expos pour se joindre aux Red Sox de Boston, où il retrouve son grand ami Kevin Kennedy.

Originaire de Chicago, Mackanin avait pris sa retraite

comme joueur après la saison 1984. Il a géré pendant neuf saisons dans les ligues mineures avec les organisations des Cubs de Chicago, des Reds de Cincinnati et des Orioles de Baltimore.

L'an dernier, il a conduit les Baysox de Bowie à une fiche de 84-58 et ils ont terminé deuxième au classement de la Ligue Eastern derrière Harrisburg, filiale des Expos.



Début du procès des Jays

Six jurés ont été choisis hier dans le procès des lanceurs Dave Stewart et Todd Stottlemire, des Blue Jays de Toronto, qui sont accusés d'agression à la suite d'une bagarre avec des policiers à la sortie d'un bar. Stottlemire aurait bousculé un policier et Stewart en aurait frappé un autre au visage. Les deux joueurs ont plaidé non-coupable. S'ils sont condamnés, ils sont passibles d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 5000\$ d'amende.

Autopsie d'un Grand Prix apocalyptique, au Japon

Que le spectacle continue

SUZUKA (Japon) (AFP) — Nigel Mansell, suivi du jeune brésilien Christian Fittipaldi (l'un des représentants de l'association des pilotes de Formule 1 -GPDA-), se dirige vers le bureau des commissaires du Grand Prix du Japon. La McLaren-Peugeot de Martin Brundle vient de percuter un commissaire, après que de multiples sorties de piste se soient déjà produites. La course est arrêtée.

À la manière d'un Alain Prost ou d'un Ayrton Senna, le Britannique, en sa qualité de vétéran, de seul champion du monde en exercice, se charge d'aller donner le point de vue des pilotes sur une première partie d'épreuve courue dans des conditions apocalyptiques. Pendant ce temps, Damon Hill est resté au volant de sa Williams-Renault Elf. Michael Schumacher se tient près de sa Benetton-Ford, prêt à repartir.

« C'est malheureux qu'il faille toujours attendre un accident pour prendre une décision », af-

firmerait d'ailleurs Hill après la course. Ajoutant, « nous ne devrions pas conduire sous une pluie torrentielle. »

Dès que les éléments se déchainent, dès qu'un déluge s'abat sur un circuit rendant la visibilité pratiquement nulle, la sempiternelle question de savoir si l'on doit laisser la course se poursuivre se pose.

Réveiller le GPDA

« Dès que j'ai vu le panneau indiquant que la voiture de sécurité rentrait en piste, j'ai rétrogradé en 3e, puis en 1ère. Sans que le phénomène d'aquaplaning ne cesse », indiquait

Schumacher.

La pluie ? Les pilotes ne la craignent pas. Encore faut-il qu'elle ne les pousse pas à conduire en « aveugle ». Que l'adhérence soit acceptable. « Je me suis dit à voix haute -tu es fou !-. J'avais peur, je ne savais pas où j'allais », racontait Martin Brundle après son accident.

Dimanche à Suzuka, le Grand Prix du Japon aurait sans doute dû être arrêté dès le déluge du 3e tour.

Mais le jugement des pilotes diffère de celui des décideurs. Et à chaque fois, les premiers ne sont pas écoutés.

Berger a émis le vœu, dimanche soir à Suzuka, de réunir les membres du GPDA à Adelaïde. Le pilote autrichien veut réveiller le mouvement, discuter des problèmes, notamment ceux survenus au Japon.

Les victimes du marathon de New York sont françaises

NEW YORK (AFP) — Deux hommes, foudroyés dimanche par des crises cardiaques après avoir participé à la 25e édition du marathon de New York, sont de nationalité française, a-t-on appris lundi de source consulaire.

Pierre Marquet, 27 ans, marié à une Américaine et domicilié dans le quartier de Staten Island à New York, s'était effondré peu après avoir franchi la ligne d'arrivée. Il venait de réaliser un temps de 3 heures et 44 minutes.

Des médecins avaient essayé de le réanimer sur place puis l'avaient emmené à l'hôpital St-Luke-Roosevelt où son décès avait été constaté.

Bernard Rollin, 50 ans, do-

micilié à Bulgneville (Vosges-est de la France), avait franchi la ligne d'arrivée du marathon depuis 45 minutes lorsqu'il a été terrassé. Il avait également été emmené à l'hôpital St-Luke-Roosevelt où les médecins avaient constaté son décès.

Ces accidents portent à trois le nombre de victimes, toutes françaises, de l'histoire de ce marathon. L'épreuve avait été endeuillée pour la première fois

en 1983 lorsqu'un premier coureur français avait succombé à une crise cardiaque.

Dimanche, un coureur américain âgé de 47 ans s'était effondré alors qu'il était arrivé dans le quartier de Harlem, mais les secouristes étaient intervenus à temps et ses jours ne semblent plus en danger lundi, ont indiqué les organisateurs.

20 690 hommes et 6 975 femmes ont participé cette année à la compétition. Un tiers des coureurs étaient des étrangers, les plus nombreux étant des Français avec 2 200 représentants.